

Colloque « Quelle économie pour la Nouvelle-Calédonie après 2018 ? »

DISCOURS D'OUVERTURE DU PRESIDENT

Vendredi 15 septembre 2017

Salutations protocolaires :

- Monsieur le vice-président du gouvernement
- Madame la vice-présidente du congrès, Monsieur le vice-président du congrès
- Mesdames/messieurs les élus, chacun en vos grades et qualités
- Messieurs les représentants des autorités coutumières
- Madame la membre du comité de site du CRESICA
- Chers étudiants et chers collègues,
- Mesdames et messieurs,

Accueil

Bonjour à tous et bienvenue à l'université pour ce 2e colloque du cycle relatif à l'après 2018. C'est déjà notre 3e colloque de l'année puisque nous avons débuté en avril avec le colloque d'Etienne Cornut sur la coutume dans le droit calédonien.

Ensuite, nous avons démarré ce cycle de colloques sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie en juillet avec le colloque organisé par Manuel Tirard à propos de la crise des finances publiques. Nous continuons donc ce cycle avec ce colloque organisé par Samuel Gorohouna et intitulé "*Quelle économie pour la Nouvelle-Calédonie après 2018 ?*". Ce cycle de colloques se terminera par un dernier rendez-vous mi-novembre pour un colloque dont le titre provisoire est : "*Quel droit et quelles institutions pour le futur de la Nouvelle-Calédonie ?*".

Comme vous pouvez le constater, en cette année du 30e anniversaire de notre université, nous continuons d'organiser de nombreux événements et notamment des colloques et conférences afin de répondre à une de nos missions essentielles qui est le rayonnement scientifique et culturel. Car je rappelle que sauf exception très rare, tous les événements organisés par l'UNC sont ouverts au public et nous nous efforçons de communiquer largement sur ces événements pour permettre au plus grand nombre de pouvoir y assister.

Pour ceux qui ne peuvent pas se déplacer, nous mettons en ligne, quelques jours après la fin des travaux, sur la chaîne YouTube officielle de l'UNC, une série de vidéos permettant de voir ou revoir les interventions du programme du colloque.

Après ce préambule, je souhaiterais remercier Samuel Gorohouna qui assure la direction scientifique de ce colloque. Il s'agit du premier colloque d'économie organisé par l'UNC.

Il diffère du schéma universitaire habituel, en proposant d'une part une partie technique et scientifique aujourd'hui avec les interventions d'universitaires et d'experts, ce qui est classique, et d'autre part un apport des décideurs politiques sur le sujet, sur la demi-journée de demain.

Mais que l'on se comprenne bien : il ne s'agit pas pour nous d'organiser des débats politiques, ce n'est pas notre rôle. En revanche, c'est notre rôle que de confronter nos travaux et nos analyses avec les visions et programmes politiques des groupes élus dans nos assemblées. Elus qui, dans de nombreux domaines, votent les textes, et notamment les lois du pays, relatifs à l'économie calédonienne.

Associer sphère académique et sphère politique permet d'affirmer et démontrer ici que les réflexions universitaires sont en prise directe avec le monde réel et sa complexité très concrète. Cette complexité est aussi une exigence d'humilité et c'est pour cela que les interventions des groupes du congrès ne seront pas un débat entre groupes mais plutôt une précieuse contribution à une meilleure connaissance et appréhension du sujet.

Merci donc au président du congrès, Thierry Santa, d'avoir accepté la démarche et facilité la communication avec les 4 groupes politiques qui composent le congrès de la Nouvelle-Calédonie et qui présenteront donc leurs exposés demain matin.

Mise en contexte

Je ne vais évidemment pas faire le colloque avant l'heure mais en tant qu'économiste, le sujet me tient particulièrement à cœur et je souhaiterais juste, en guise d'ouverture, faire part de quelques-unes de mes réflexions sur des grands enjeux de l'économie calédonienne.

Nous sommes à un peu plus de 13 mois du ou des référendums de sortie de l'accord de Nouméa. On ne peut évidemment pas préjuger du résultat mais on sait déjà que l'incertitude institutionnelle, comme l'instabilité politique, sont défavorables au climat des affaires.

Que l'on entende les leaders non indépendantistes ou indépendantistes tous s'accordent à dire que la Nouvelle-Calédonie doit assoir son avenir sur le développement économique.

D'ailleurs, les trois provinces se sont dotées d'outils de développement que sont notamment PromoSud, NordAvenir et la SODIL.

Cependant, le calendrier des consultations en vue de la sortie de l'accord de Nouméa peut être vu comme un facteur "déstabilisant" de l'économie ou tout du moins défavorable s'agissant du climat de confiance économique. En effet, les consultations référendaires pourraient durer jusqu'en 2021... Cette période, riche en incertitude risque fort de pénaliser l'économie, puisque l'incertitude signifie risque et que le risque est défavorable aux investissements, donc à la croissance.

Il faut s'attendre, si le ou les premiers référendums sont favorables au maintien de la NC dans la France, à ce que les pressions économiques aient de forts relais dans la sphère politique pour concourir à un accord politique rouvrant une période de stabilité et de visibilité.

La seconde réflexion que je souhaiterais partager avec vous, c'est le constat que, même en restant au sein de la République, la NC dispose déjà d'un nombre important de leviers économiques (fiscalité, droit du travail, droit commercial, droit des assurances, droit social, SEM, etc.), ce qui lui donne potentiellement une très forte autonomie économique. Mais passé ce constat, on peut malheureusement regretter que la Nouvelle-Calédonie aie beaucoup de mal à mettre en place des politiques économiques contracycliques suivies d'effets. J'en veux pour preuve qu'avec tous ces leviers transférés il faille encore régulièrement faire appel à l'Etat pour intervenir (par exemple avec les opérateurs métallurgiques et miniers en 2016).

Cela ne témoigne pas que de la difficulté à agréger des outils économiques en une *politique économique*, mais au fait que la NC, quasiment mono exportatrice demeure très exposées aux fluctuations des cours mondiaux du nickel. Cette vulnérabilité pose la question des perspectives de diversification, avec les problèmes corollaires de taille du marché domestique, donc de surcoût et de manque structurel de compétitivité.

Je ne vais pas continuer plus longtemps car le programme extrêmement riche préparé par Samuel Gorohouna et l'équipe du LARJE nous permettra :

- de mieux cerner les caractéristiques de l'économie calédonienne ;
- de nous comparer avec d'autres économies, notamment de la région ;
- et enfin de nous projeter vers l'avenir qui nous oblige et qui engage à être inventifs et responsables.

Remerciements

Avant de céder la parole je vais adresser mes remerciements au nom de l'université, tout d'abord à la direction scientifique du colloque en les personnes de Samuel Gorohouna, maître de conférences en économie à l'UNC, et Catherine Ris, professeure d'économie à l'UNC, vice-présidente en charge des partenariats et directrice de cette équipe de recherches juridiques et économiques très productive.

Je salue et remercie les universitaires qui sont venus nous rejoindre de loin pour participer à ces travaux, il s'agit de :

- Goeff Bertram (Université de Wellington)
- Cécile Couharde (Université Paris Nanterre)
- Bernard Poirine (Université de la Polynésie française)
- Olivier Sudrie (Université de Versailles)

Enfin les partenaires qui rendent possible ces événements qui – vous vous en doutez bien – ont un coût, il s'agit :

- du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie
- du congrès de la Nouvelle Calédonie
- des provinces Sud et Nord
- de la BCI

Et dans les partenaires je vais également citer la fondation universitaire que nous avons mise en place en fin d'année dernière et dont les fonds collectés nous permettent de financer notamment, et au moins en partie, les événements de rayonnement scientifique et culturel dont les colloques de l'UNC font partie. Les fondateurs mécènes sont l'OPT, Skazy, BlueScope Steel, le cabinet d'avocat D&S Légal, la société Bull Atos et un office notarial.

Comme d'habitude, un grand merci aux équipes techniques de l'université qui sont particulièrement mises à contribution pour organiser tous ces événements, notamment la direction technique (DEPIL) et la direction de la communication.

Enfin, je remercie toutes les personnes qui se sont déplacées pour assister aux travaux du colloque et qui témoignent ainsi leur intérêt pour les travaux de recherche universitaire.

Je vous souhaite à tous de fructueux travaux et je vous remercie de votre attention.